ASSEMBLEE GENERALE D'ETE

ST GERVAIS LES BAINS – JUIN 2023

District de Football de Haute Savoie – Pays de Gex
4 Rue des Verchères 74100 Ville la Grand
district@hautesavoie-paysdegex.fff.fr - 04 50 84 10 84
N°SIRET: 32482387100011

LE MOT DU PRESIDENT

Mesdames, Messieurs, chers amis,

Soyez les bienvenus ce soir à l'ESPACE MONT BLANC de SAINT GERVAIS pour notre Assemblée Générale d'été de la saison 2022-2023.
Je remercie Monsieur Raphael CASTERA, Maire de Passy ; Monsieur Bernard SEJALON maire adjoint de St Gervais qui représente Mr Jean Marc PEILLEX maire et vice-président du Conseil Départemental.
Ainsi que l'équipe municipale pour la mise à disposition et la préparation de cette magnifique salle.
Je remercie Mr Jean Luc METRAL Président du club emblématique de MONT-BLANC PSG, et toute son équipe de dirigeants qui assurent, aujourd'hui, l'accueil de notre District et l'organisation matérielle de notre assemblée générale.$

Le Docteur Charles MERCIER-GUYON vice-président du CDOS 74
- Je salue la présence de Mr Georges DUPONT président de l'UNAF HSPG.
- des représentants de nos partenaires.
- Ainsi que celle de nos membres honoraires.

Avant de commencer nos travaux, comme il est de tradition, je voudrais que nous ayons une pensée pour tous ceux et celles qui ont quitté la grande famille du football, ceux et celles dans vos familles, dans votre entourage ou dans vos clubs qui sont atteints par la maladie, la souffrance, et vivent des moments difficiles.

Ayons une pensée toute particulière cette année pour 3 Présidents de club en exercice qui nous ont quittés :

- Mr Jean Jacques DUPUY président d'ALLINGES
- Mr Jean Paul MAISON co-président du FC CHERAN
- Mr Adnan HALILOVIC dit « Dado" du FC PAYS DE GEX

Jean-Jacques DUPUIS
SS ALLINGES

Jean- Paul MAISON
FC Cheran

Adnan HALILOVIC
Pays de Gex FC

Ainsi qu'une pensée pour Marie-Thérèse LAVERRIERE, épouse de notre collègue du comité de direction GERARD, décédée brutalement dernièrement.

Mesdames, Messieurs, je vous invite à observer quelques instants de recueillement.

Je vous remercie.

Je vais maintenant donner la parole à Mr le Président de l'US MONT-BLANC – PSG, qui nous accueille ce soir, Mr Jean Luc METRAL.

Je voudrais au nom de tout le football haut savoyard et gessien te remercier pour toutes ces années de bénévolat, pour ces 7 années de présidence à la tête de l'US MONT BLANC PSG.

La parole est maintenant à :

- **Monsieur <u>SEJALON, Maire Adjoint de St Gervais</u>**

Remercie l'ensemble des membres et bénévoles du club de MONT-BLANC PSG qui assurent ce soir l' accueil de l' AG du District. Il Souligne l'importance de l'association entre les communes de Saint Gervais et Passy qui permet de mettre à disposition des équipements en nombre et de qualité pour les jeunes.

- **<u>Monsieur CASTERA, Maire de Passy</u>**

Il souhaite la bienvenue à l'Espace Mont Blanc aux représentants des clubs et aux membres du District de football. Il se félicite que l'association entre les 2 communes ait permis de créer un club plus solide, plus performant , dans sa mission sportive mais également éducative auprès de nos jeunes.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE D'ETE DU DISTRICT HSPG - SAISON 2022-2023

Je vous communique le nombre de participants : 104 clubs présents sur les 128 convoqués soit 81% représentant 87% des voix, le quorum du tiers étant largement atteint, notre assemblée peut valablement délibérer.

Suivant l'Ordre du Jour, il m'appartient de vous faire adopter le procès-verbal de notre assemblée générale d'hiver du 25 novembre 2022, publié sur le site du District le 11 mai dernier.
Nous n'avons recensé aucune observation à ce jour. Y a-t-il des remarques ? Aucune !
Je vous remercie : le PV est adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour appelle maintenant mon intervention :

Pour résumer cette saison 2022-2023 qui vient de s'achever, je suis pris entre 2 sentiments contradictoires :

Aussi je vais commencer mon intervention par une note d'optimisme.

En effet, grâce à votre implication, votre motivation au sein de vos clubs avec tous vos dirigeants et tous vos bénévoles qui s'investissent sans compter durant toute l'année, nous avons battu le record absolu du nombre de licenciés de notre district depuis sa création en 1920 : **29 511 licenciés**.

C'est bien la preuve de notre bonne santé footballistique et du travail exceptionnel que vous faites au sein de vos clubs dans vos territoires, auprès de notre jeunesse.
Et ce chiffre aurait pu être encore supérieur sans les refus d'adhésion pour cause de saturation des clubs en raison du manque d'installations sportives : terrains de grands jeux et vestiaires principalement en raison de l'arrivée massive des féminines,
Et malheureusement, nous avons encore pu constater durant le printemps qu'il y a encore au sein des clubs des enfants qui jouent sans licence ! quelle irresponsabilité de la part des dirigeants et du Président !

Par ailleurs, et pour la 1ère fois également depuis 1920, un club a atteint et dépassé les 1000 licenciés : bravo au Football club du Pays de Gex qui a enregistré 1020 licences.

Avec un âge moyen des pratiquants de 13 ans, vous percevez l'importance de notre mission de formation, sportive mais surtout éducative et sociale.

J'en veux pour preuve, la performance du club d'AYZE lauréat national des trophées Philippe SEGUIN 2023 catégorie « solidarité et inclusion »:
Après le FC Chéran et le FC St-Jeoire-la-Tour, c'est le 3ème club de notre district à être mis à l' honneur par la Fondation.

Ceci conforte bien le club de foot comme 3ème acteur éducatif avec l'école et la famille !
La démarche de structuration, le projet vers la labellisation, la mise en place des actions du programme éducatif fédéral, sont des outils à votre disposition, auxquels s'ajoute l'accompagnement des techniciens et des élus du District.
Je sais aussi qu'une majorité de clubs s'investit et fait preuve d'imagination dans la démarche éducative et sans doute plusieurs clubs auraient pu candidater eux aussi aux trophées Philippe SEGUIN. Alors, n'hésitez pas à nous solliciter !
Nous avons vécu ce printemps dernier, avec nos clubs nationaux des moments forts, de grande émotion.
Quelles belles représentations de notre District et de notre territoire au niveau national :

- FC ANNECY contre l' O.M. en ¼ de finale de la CDF
- TEGG Féminin contre l' O M Féminin en ¼ de finale de la CDF Féminine
- Le lycée Charles Baudelaire d'Annecy en poule finale du challenge national Jean LEROY à Clairefontaine.

Vous avez pu prendre connaissance de l'activité de nos commissions qui se sont investies sans compter tout au long de l'année pour gérer votre district. La commission de Discipline a connu un surcroît de travail considérable principalement dû aux paroles injurieuses et aux incivilités autour des terrains…

Il est inadmissible**,** de voir certains comportements**,** agressifs et provocateurs sur nos terrains, des insultes pour la moindre futilité.

Il est insupportable, d'assister à des envahissements de spectateurs qui viennent s'en prendre, aux joueurs pendant les rencontres.

Il est intolérable, de constater que des parents en furie franchissent la main courante pour rentrer sur le terrain, lors de rencontres du football des enfants.

Comme est également, totalement inacceptable l'attitude passive de certains dirigeants et encadrants de club face au moindre incident.

Qu'on arrête de nous dire « On ne peut rien faire c'est la société actuelle qui est comme ça ! c'est le langage de la rue !! » ... Je crois qu'à un moment il ne faut pas hésiter à se séparer des brebis galeuses qui nous font un mal considérable.

Il ne faut pas craindre de dire à un spectateur ou à un parent qu'il doit parler correctement, et avoir un comportement respectueux devant les enfants

Bien sûr et heureusement ce constat ne concerne pas tous les clubs ! Pour 80% d'entre eux tout se passe bien ! Mais le risque de contagion est grand et bien réel !

N'oubliez jamais que l'attitude de vos entraineurs, encadrants et dirigeants, conditionne en priorité les comportements des joueurs sur le terrain mais également celle des supporters et parents derrière la main courante.
Il en va de la fidélisation de nos jeunes pratiquants, de nos joueurs seniors, mais surtout de nos arbitres : 50 % des jeunes arbitres cessent au bout de 2 années d'activité pour cette raison !
Nous devons rétablir le fair-play, le respect et l'esprit sportif sur TOUS nos terrains sans exception, mais pour réussir ce doit être un véritable engagement de tous : et en priorité au niveau des clubs.

Notre rôle ne se réduit pas à la seule gestion des sanctions ! Nous voulons aussi accompagner les clubs dans la réalité de leur quotidien.
Notre commission prévention élargie, a pu durant la trêve hivernale, rencontrer, avec leur accord, les dirigeants de plusieurs clubs et souvent en présence d'élus municipaux pour échanger sur leurs difficultés.

Ensemble, nous avons essayé de trouver des pistes d'amélioration, ou des solutions concrètes adaptées à chaque situation: Les premiers retours et les premiers résultats sont très encourageants.
Je compte vraiment sur vous pour que vous mobilisiez tous les dirigeants, encadrants bénévoles de votre club afin que cessent ces incivilités et ces conduites inacceptables qui gangrènent notre sport.

Je me dois maintenant de porter à votre connaissance les décisions issues de l'Assemblée générale de la FFF du 10 juin dernier et qui vous impactent directement.

Ensuite il a fallu mettre en œuvre la loi du 2 mars 2022 sur le sport et pour cela adapter les statuts de la FFF: Un consensus a été finalement trouvé entre les différentes familles.

La Répartition globale des voix à l'Assemblée Fédérale Elective s'établit désormais ainsi:

- 1/3 clubs amateurs = ainsi les 14 000 clubs amateurs seront appelés à voter
- 1/3 clubs professionnels
- 1/3 instances : ligues et districts suivant la répartition : 35% ligues et 65% districts

➢ **<u>Répartition des voix</u>** :

Voix des clubs :
De 11 à 250 licences : 1 voix
De 201 à 500 licences : 2 voix
De 501 à 800 : 3 voix
Plus de 800 licenciés : 4 voix
Voix des Ligues :
Moins de 50 000 licences : coefficient 1
De 50 001 à 150 000 licences : coefficient 2
De 150 001 à 200 000 licences : coefficient 3
Plus de 200 000 licences : coefficient 4
Voix des Districts :
Moins de 10 000 licences : coefficient 1
De 10 001 à 20 000 licences : coefficient 2
De 20 001 à 35 000 licences : coefficient 3
Plus de 35 000 licences : coefficient 4

Par ailleurs, la composition du prochain COMEX devra respecter l'égalité Homme /Femme dès la prochaine AG élective de décembre 2024.

Une modification règlementaire a été adoptée qui permettra dès la saison prochaine, de délivrer une licence dès l'anniversaire des **5 ANS** de l'enfant.

Dans le cadre des discussions engagées avec le Conseil Départemental et son Président Martial SADIER, et avec le soutien de Thierry COULON pdt du CDOS, afin de préparer objectivement un plan de soutien financier au football, j'ai sollicité les Présidents de clubs afin d' obtenir une photographie la plus précise possible de la situation d' **URGENCE** des clubs sur les seuls critères de la professionnalisation donc de l' emploi, et celui des installations sportives.

Merci aux présidents qui ont répondu.

217
EMPLOYÉS DONT 38 EN APPRENTISSAGE

66%
DES CLUBS ONT AU MOINS UN EMPLOYÉ

73
CLUBS PRÉVOIT UN NOUVEL EMPLOI

BESOINS IMMÉDIATS

TERRAIN SUPPLÉMENTAIRE
14 CLUBS

VESTIAIRE SUPPLÉMENTAIRE
26 CLUBS

TRANSFORMATION en synthétique
32 CLUBS

TRANSFORMATION eclairage en led
14 CLUBS

CRÉATION D'UN CLUBHOUSE
6 CLUBS

Puisque nous entrons dans la période de renouvellement des licences, je rappelle encore et toujours l'obligation de licencier tous vos joueurs, tous vos dirigeants, tous vos volontaires :

- Couverture en cas accident
- Exonération de responsabilité pénale par l'obligation du contrôle d'honorabilité (volet 2) – souvenez-vous de ce qui est arrivé l'année dernière.

Sur ces 2 points, vous engagez votre responsabilité personnelle y compris pénale en cas de négligence.

Nous avons connu des traditionnelles manifestations de fin de saison particulièrement remarquables :

- lors de la journée départementale des féminines à Evian avec le concours de Thonon-Evian GG ,
- de la finale du challenge U13 avec le concours du club de l' US Annemasse-A-G
- de la journée nationale des U7 avec le concours de l'ASC Sallanches
- et le week-end dernier lors de nos 10 finales de coupes avec le concours du club de Divonne.

FINALE DÉPARTEMENTALE **FESTIVAL U13**	FINALES **COUPES DU DISTRICT CRÉDIT MUTUEL**	ÉVENEMENT **FÊTE DU FOOTBALL FÉMININ**	ÉVENEMENT **JOURNÉE NATIONALE DES U7**

Ce fut un réel plaisir de vivre ces finales dans une ambiance retrouvée de fair-play et de sportivité. Bravo aux clubs, aux joueurs, dirigeants et supporters, pour leur comportement exemplaire.

Merci à tous ces clubs pour leur accueil et à leurs dirigeants et bénévoles qui se sont investis sans compter pour que ces manifestations soient réussies !

MERCI aux clubs qui mettent à disposition leurs installations et souvent leurs équipes de jeunes, afin d'assurer nos formations d'éducateurs, d'arbitres lors de nos stages ou séances de perfectionnement ou de sélection.

Sans votre concours rien ne serait possible.
Je vous remercie pour votre attention !

PRESENTATION SIMPLIFIEE DU BUDGET PREVISIONNEL 2022-2023
Par le trésorier général : Maurice CARUSO

LE BUDGET PRÉVISIONNEL 2023/2024

Maurice CARUSO

CHARGES	Prévisionnel 2023-2024	Au 30/06/2022
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	**50 500**	**80 674**
Imprimerie	6 000	6 258
Récompenses	4 500	7 454
Matériel équipement sportif	10 000	46 870
Frais coupe District	30 000	20 092
Achats de matières et fournit.	**20 000**	**17 128**
Eau, EDF, chauffage	10 000	6 551
Fournitures d'entretien/Petit Matériel	2 000	1 335
Fournitures de bureau	5 000	7 361
Carburants	3 000	1 881

LE BUDGET PRÉVISIONNEL 2023/2024

Maurice CARUSO

Autres achats externes	**64 600**	**96 640**
Entretien et réparations+Maintenance	10 000	35 025
Location	2 500	3 499
Assurances	4 800	3 985
Missions réceptions	30 000	35 728
Honoraires	8 000	7 232
Poste, télécommunications	8 000	7 674
Autres frais	1 300	3 497
Stages détections et format.	**145 300**	**180 557**
Arbitres et annexes	32 000	13 655
Féminines	9 000	8 874
Educateurs/Modules/Certification/	65 000	99 903
Foot en salle	2 500	2 337
Divers/Remb frais Kms	15 800	15 956
Sport étude	21 000	39 832

LE BUDGET PRÉVISIONNEL 2023/2024

Maurice CARUSO

Impôts et taxes et assimilés	**7 500**	**3 828**
Taxes sur les salaires	7 500	2 650
Autres taxes	0	1 178
Charges de personnel	**376 000**	**357 010**
Salaires	216 000	204 098
Charges sociales	160 000	152 912
Dotation aux amortissements	***55 000***	***50 178***
Charges exceptionnelles	***600***	***1 683***
Provision pour Risques		
Pertes sur Créances	*600*	*1 009*
Autres Charges Exceptionnelles	*0*	*674*
Résultat excédentaire		***26 995***
TOTAL	**719 500**	**814 693**

LE BUDGET PRÉVISIONNEL 2023/2024

Maurice CARUSO

PRODUITS	Prévisionnel 2023-2024	Au 30/06/2022
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Recettes	**374 000**	**402 175**
Cotisations clubs	135 000	123 490
Amendes et réclamations	220 000	*211 003*
Activités annexes		
- Particip.stages éducateurs		47 990
- Divers/Vte diverses+Abandon F Kms	19 000	19 692
Subventions et partenariat	**343 200**	**310 981**
Conseil Départemental Hte-Savoie	**57 100**	**0**
- Fonctionnement et formation	25 000	0
- Référent sportif	32 100	0
- Sportifs haut niveau		
Conseil Départemental de l'Ain		
- Fonctionnement	2 100	2 138

LE BUDGET PRÉVISIONNEL 2023/2024

Maurice CARUSO

M.V.J.S.		
- ANS	25 000	28 000
F.F.F	**25 000**	**29 209**
- Aides salaires CDFA/FAFA	10 000	10 000
- Indemnités préformation (fff)	15 000	19 209
L.R.A.F.	**204 000**	**214 484**
- Fonctionnement	90 000	69 328
- Aide salaire CTD	50 000	50 000
- Bons de formation	4 000	10 150
- Subvention Exceptionnelle		4 845
-Contrat d'Objectif	60 000	80 161
Partenariats	**30 000**	**37 150**

LE BUDGET PRÉVISIONNEL 2023/2024

Maurice CARUSO

Produits financiers	***2 300***	***857***
Autres Produits	***0***	***100 680***
- fond de Solidarité Covid 19 Etats		32 775
- Transfert de Charges		67 905
TOTAL	**719 500**	**814 693**

MISE A JOUR DES REGLEMENTS SPORTIFS DU DISTRICT - PHILIPPE CHEVRIER

ARTICLE 4

Seules les sanctions et leurs dates d'effet publiées sur FootClubs font foi concernant la participation des joueurs/dirigeants aux différentes rencontres.

ARTICLE 2.4.3.4

Si une équipe voit son match de Championnat reporté pour cause de Coupe GAMBARDELLA, celui-ci sera automatiquement reprogrammé sur le terrain de l'équipe ne jouant pas la GAMBARDELLA. Les matchs de championnat déprogrammé pour cause de coupe GAMBARDELLA seront reprogrammé le mercredi suivant le match de Coupe GAMBARDELLA.

ARTICLE 3.2

Les clubs engageant une équipe en Coupe GAMBARDELLA devront obligatoirement, à chaque tour, notifier au District par FOOTCLUB, leur demande de report de match de championnat et/ou Coupe Départementale et ce pour le lundi avant 16h précédant la rencontre de coupe.

ARTICLE 2.16.8

Le forfait général est prononcé après le 3ème forfait d'une équipe, et ce, pour toutes les catégories (SENIORS – JEUNES) sauf pour la catégorie D5 SENIORS MASCULIN où le forfait général sera prononcé après le 5ème forfait d'une équipe.

ARTICLE 3.9

La notion « de plus de trois joueurs ayant participé à plus de 10 rencontres de Championnat avec une équipe supérieure du club » a vocation à s'appliquer en Coupe de District.

ARTICLE 2.3.1.1

Seule l'équipe 1ère de sa poule accède automatique en division supérieure (sous réserve d'être en conformité avec l'ensemble des Statuts, Règlements et/ou décisions du District).

ARTICLE 2.4.6

A/ Lors des journées de championnat se déroulant un jour férié en France et non férié en Suisse, il sera possible de programmer le match en soirée si le club recevant dispose d'un éclairage homologué.
Le District se réserve le droit d'inverser la rencontre si le club visiteur dispose d'un éclairage homologué et que le club recevant n'en dispose pas.

B/ Concernant les équipes jeunes lorsqu'une journée est programmée sur un jour ou un week-end férié ou à la même date d'un évènement organisé par le District (ex : Journée du Football Féminin), la rencontre pourra être avancée avec l'accord des deux clubs. Aucune rencontre ne sera reportée après la date prévue initialement. A l'exception de la dernière journée où toutes les rencontres doivent se jouer en même temps.

PRESENTATION NOUVELLE FILIERE DE FORMATION – GREGORY MOREL

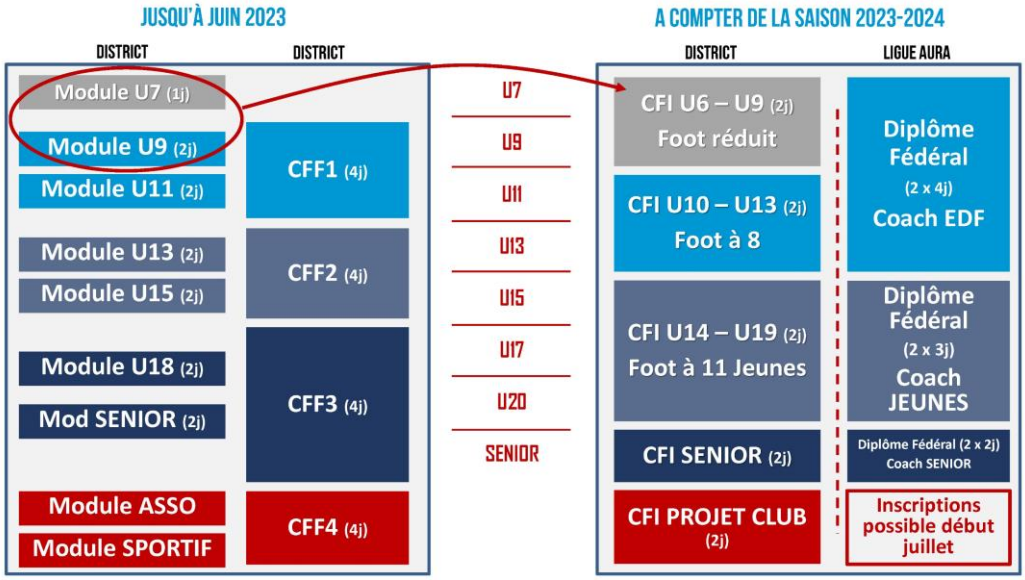

POINT SUR LA REPRISE – JEAN-MICHEL BAULMONT

DÈS CE SOIR

OUVERTURE DES ENGAGEMENTS

30/06

CLÔTURE ENGAGEMENTS

FOOT A 11

15/08

CLÔTURE ENGAGEMENTS

U13/U13F
15F/U18F
Foot des enfants

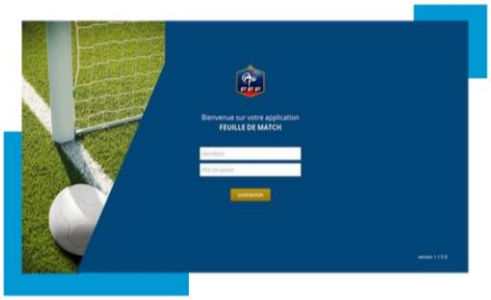

PASSAGE EN FMI

U13 CRITÉRIUM – D1 – D2

Dès la 2ème phase (novembre 2023)

LA PAROLE A NOTRE PARTENAIRE : WIN SPORTS

Arthur PORTE

« Je vous informe que, à la suite de nombreuses demandes, les REUNIONS de RENTREE par secteur seront reconduites, afin de permettre davantage d'échanges et répondre à plus de questions concrètes. D'ores et déjà, nous lançons un appel aux clubs qui seraient susceptibles d'accueillir ces réunions à des dates à convenir entre fin aout. »
Denis Allard

REMISES DES PLAQUETTES ET MEDAILLES FEDERALES

AG BONS EN CHABLAIS
75 ANS
ARGENT

FC LES HOUCHES SERVOZ
50 ANS
BRONZE

Antonio CARUSO
US MONT BLANC PASSY ST GERVAIS

LIGUE OR

Médailles reçues :
District or, Ligue argent et vermeil, JSEA bronze et argent

François GAROVO
FC LES HOUCHES SERVOZ

LIGUE OR

Médailles reçues :
District or, JSEA argent et or

Nicolas GIRARDIN
THONON AS

DISTRICT ARGENT

La soirée des récompenses se tiendra vendredi 30 juin à 19h15 à l'amphithéâtre du Crédit Agricole aux Glaisins à Annecy le Vieux : les clubs et personnes concernées ont reçu convocation.

Au nom du comité de direction du District HSPG,
Je remercie tous ceux et celles qui œuvrent tout au long de la saison dans le bon fonctionnement du District.

Le CDOS 74
Le Conseil Départemental de HS
La Région AURA
Les services de l'état
Le Crédit mutuel Savoie-Mont-Blanc
Le Crédit Agricole des Savoie
Et tous ceux qui nous apportent leur précieux concours, et leur aide.

Je clos cette assemblée générale d' été de la saison 2022-2023 et je vous souhaite de BONNES VACANCES pour bien vous reposer, profiter de votre famille, et rendez-vous fin Aout pour les réunions de rentrée.

Je vous invite maintenant à partager le verre de l'amitié.